

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1173/BPE DU 11 JUILLET 1966 :

n° 1173/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1966

Date de publication
11 juillet 1966

Date du numéro
1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Gabriel (Jean), administrateur en chef de 2e échelon des A.O.M, premier adjoint au Commandant de Cercle de Djibouti est, pour compter du 1er juin 1966, nommé président du Tribunal du premier degré dans le ressort du Cercle de Djibouti pour les Affaires contentieuses, en remplacement de M. Vaslin (Jacques), conseiller aux Affaires administratives de 1re classe, 2e échelon, titulaire d'un congé à passer en métropole. Avant l'entrée en fonction, M. Gabriel (Jean) prêtera le serment prévu par la loi.